

Jérôme Barange, à Duerne

Releveur de défis sur sa ferme laitière

Jérôme et la Conf', c'est comme Obelix et la potion magique, il est tombé dedans étant petit. Et comme Obelix, le paysan aime en permanence relever de nouveaux défis... La comparaison s'arrête là. Son père Jean-Paul, un des fondateurs de la Confédération paysanne du Rhône, achète en 1976 une ferme à la SAFER et s'installe sur 18 hectares avec 120 000 litres de lait livrés à l'époque à ORLAC, coopérative de Vienne rachetée depuis par SODIAAL. Avec sa femme Bernadette, ils développent également la production de fraises et framboises, livrée à la coopérative SICOLY.

« Je n'aime pas la routine »

Jérôme donne des coups de mains sur la ferme. Il s'ennuie un peu à l'école, lui qui n'aime pas la routine. A 13-14 ans, il part en classe d'orientation à la Maison Familiale et Rurale de St Laurent de Chamousset, suit plusieurs stages : électricien, mécanicien... et paysan. « Ça me plaisait bien, paysan... mais pas sur la ferme familiale ».

En 1998, un bac pro en poche, il travaille deux ans comme salarié sur des fermes, en vaches laitières, chèvres... puis part faire son stage 6 mois au Canada.

Il revient en France et s'installe en mai 2001, en GAEC avec son père, en reprenant la ferme d'un voisin à 3 kilomètres. L'exploitation passe alors à 43 hectares, 265 000



Installé depuis 17 ans, Jérôme Barange n'a de cesse de faire évoluer sa ferme laitière avec un maître mot : l'autonomie.

litres de lait et toujours 6 000 m² de fraises et 3 000 m² de framboises. Lors du départ en retraite de son père, en 2008, Jérôme réduit sa surface en fraise et commence dès 2009 à livrer l'association « croc'ethic », un système de paniers en vente directe. Féru de calculs économiques, celui qui est aujourd'hui président de l'AFOCG fait les comptes : « c'était vite vu, je suis passé de 2,5 tonnes de fraises à 1 euro le kilo à 800 kg à 4 euros le kilo ». Et je n'avais plus besoin de main d'œuvre extérieure.

« Avec 250 000 L de lait, on doit pouvoir faire vivre plus qu'une personne »

Toujours partant pour relever de nouveaux défis, le paysan participe en 2009 à la création de la laiterie des monts, qui organise une vente de lait cru en berlingots sur Lyon. Après un essai d'association avec un paysan voisin en 2010 qui n'a pas abouti, Jérôme souhaite aider un paysan à s'installer sur une petite surface. Un maraîcher est candidat, et 6 hectares se libérant à proximité immédiate de la ferme, l'affaire se présente bien. « Sauf que le voisin ne voulait pas louer à un maraîcher » explique Jérôme. « Alors j'ai récupéré ses terrains, stocké ce foncier et loué d'autres terrains au porteur de projet ». Jérôme en profite pour arrêter la production de fruits rouges. « Ça m'allait bien de laisser ces terrains pour que quelqu'un développe du maraîchage. Les terres étaient facilement irrigables avec la retenue collinaire. Et puis avec la retraite de mon père, ça me faisait trop de travail ». Du travail, il en a à revendre : depuis 2011 il a un salarié à mi-temps, dont le temps est complété par un travail sur d'autres fermes. « J'ai investi dans un tracteur » explique l'éleveur qui ajoute « Je me suis mis un défi : avec 250 000 L de lait, on doit pouvoir faire vivre plus qu'une personne ».

L'autonomie est son maître mot : ainsi, son tracteur de tête roule à l'huile de colza qu'il produit lui-même avec la CUMA de la verte prairie. Il plante des méteils (mélanges céréales protéagineux), sème des maïs population et produit ses semences de fermes « pour ne pas dépendre de l'industrie semencière ». Pour accroître son autonomie, il a même réduit son troupeau de laitières et baissé sa production de 7 500 à 6 500 litres de lait par vache en 2017. Avec des vaches moins poussées, ses taux sont remontés (de 31 à 32,5 pour le taux protéique), il a également acheté 12 tonnes de tourteau au lieu de 24. Résultat des courses : moins de production, mais une meilleure rentabilité. Il vient d'engager une conversion bio. « C'était dans la suite logique, j'en étais pas loin techniquement mais j'avais envie de faire des essais pour être à l'aise » explique le paysan. Il continue également de travailler l'autonomie protéique avec le projet de toastage de protéines de l'ADDEAR de la Loire (voir en page 9). Et il participe à la création d'une fruitière de transformation de lait en gruyère et tommes, avec 4 fermes du secteur : « La fromagerie bio des Monts du Lyonnais » (voir Réveil Paysan n°107).

« Avec l'ADDEAR, je veux continuer de travailler l'autonomie protéique du troupeau »

Bref, les projets de manquer pas pour Jérôme ! Pour couronner le tout, le paysan de 38 ans, Président de la CUMA du village, représentant de la Confédération paysanne à la Chambre d'agriculture départementale et régionale, est aujourd'hui père de deux enfants en bas âge. « Grâce à mon salaire, qui assure les traites lors de ses 2 jours de présence, je peux amener et récupérer mes enfants à l'école le mardi et le vendredi ». Avec ça, pas de routine, c'est assuré !

Samuel RICHARD



Données technico-économiques

- Exploitation individuelle
- 1 salarié à mi-temps
- Imposition au réel
- 750 m d'altitude
- 45 Ha (dont 23 en propriété) dont 15 Ha labourables, 24 Ha de prairies permanentes

Lait de vache (conversion bio)

- 35 laitières (43 auparavant)
- 30 génisses de 0 à 3 ans (une dizaine de génisses élevées par an)
- Troupeau mixte : Montbeliardes, Prim'holstein et croisement entre les 2
- Insémination artificielle : 50% à 60% croisées en charolais
- 240 000 L en 2017
- TP : 32,5 g/L, TB : 43 g/L
- Livraison à SODIAAL (Biolait après conversion)
- Vente de 5 000 L de lait cru par an à Lyon, en berlingots
- Alimentation : privilégie le pâturage, arrêt de l'ensilage (herbe et maïs) du 1^{er} mai au 15 septembre si l'été le permet

Cultures autoconsommées

- 5 Ha de maïs population
- 2 Ha de méteil orge, pois protéagineux, récolté en mélange moissonné
- 5 Ha de méteil triticale, pois fourrager, vesce, féverole (une partie moissonnée, une autre partie ensilée, avec ray-gras hybride en plus)
- 1,5 Ha de colza pour tourteau et carburant. Autonome en carburant pour le tracteur de tête depuis 2012, achat de 3 000 L de gasoil pour l'autre et pour hiver
- 7 Ha de Prairies temporaires (mélange type suisse)
- Achat de 5 Ha d'herbe chez un voisin, en fauche ou pâture
- Irrigation : retenue collinaire de 6 000 m³
- Semences de ferme, sauf prairies

Bâtiments

- 1 000 m² de bâtiments, dont stabulation aire paillée, 60 places en cornadis
- Salle de traite 2x5 simple équipement

Matériel à 90 % en CUMA

- En propriété : 1 mélangeuse, 2 tracteurs, 1 tonne à eau, 1 pailleuse, 1 distributeur automatique de concentré
- En copropriété : 1 andaineur, 1 pirouette, 1 semoir à engrais, 1 bétonnière, 1 rototiller, 1 herse étrille
- Tout le reste en CUMA : 30 matériels, notamment faucheuse, rounballeuse, bineuse, maxicultrice...

Éléments économiques 2017

- CA : 125 000 € dont 94 000 € de production
- EBE : 48 000 €
- Aides PAC : 30 000 € (dont 10 000 € d'ICHN, 5 000 € de conversion bio)
- Endettement : 19 000 € d'annuités

